



Conseil Communal
JORAT-MEZIERES

Jorat-Mézières, le 12 septembre 2017

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU 12 SEPTEMBRE 2017

Présidence : Monsieur David Mack

Le Conseil communal de Jorat-Mézières, en sa séance, a décidé :

- Préavis 11/2017 : Règlement communal sur la gestion des déchets
d'adopter le règlement communal sur la gestion des déchets tel que présenté.
- Préavis 12/2017 : Modification des statuts de l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion-Ferlens-Essertes « AIESFE »
d'accepter les statuts de l'Association intercommunale de distribution d'eau de Servion – Jorat-Mézières – Essertes « AIESFE » tels que proposés.

Ainsi délibéré en séance du douze septembre deux mille dix-sept.

Le Président,

David Mack



La secrétaire,

Catherine Poncelet